

## **Le CHU de Rennes et le Centre Hospitalier de Saint Pierre et Miquelon structurent leur coopération et renforcent ainsi l'offre de soins aux habitants de l'archipel**

---

Le 18 juillet 2016, le CHU de Rennes et le Centre Hospitalier François Dunan de Saint Pierre et Miquelon ont officiellement signé une convention cadre de coopération. Alors que le CH François Dunan travaille depuis plusieurs années en collaboration avec le CHU de Rennes et différents établissements, cette convention cadre de coopération permet de franchir un cap supplémentaire en proposant une prise en charge globale de la population par l'adossement au Centre Hospitalier Universitaire de Rennes, désigné CHU référent de métropole dans une logique de gradation et de cohérence des soins.

6 600 habitants, aucune offre de santé privée, quelques médecins généralistes et une pharmacie... à St Pierre et Miquelon, c'est le Centre Hospitalier François Dunan qui offre seul aux habitants de l'archipel un premier niveau de soins en médecine, chirurgie, obstétrique et long séjour, en disposant notamment d'un plateau technique complet. Mais lorsqu'on habite un archipel isolé, l'accès à l'expertise médicale sur certaines spécialités et pathologies devient plus complexe.

Dans une logique de gradation des soins et compte tenu des faibles ressources médicales dans l'archipel, il était nécessaire pour le CH François Dunan de s'adosser à un Centre Hospitalier Universitaire référent en métropole pour offrir aux habitants une couverture globale en matière d'offre de soins, notamment de recours. Une partie de la population de l'archipel étant issue d'immigrés bretons, l'histoire et la géographie plaident en faveur du CHU de Rennes, avec lequel le CH Dunan entretient déjà des liens étroits depuis 2014 (service de pneumologie notamment).

### **Une coopération généralisée à l'ensemble des spécialités, s'appuyant sur la télémedecine et sur la formation**

Dans le cadre de cette coopération, des médecins et personnels non médicaux volontaires du CHU de Rennes se rendront au CH Dunan pour plusieurs missions de courte durée afin de réaliser notamment des activités des consultations et de chirurgie. En pneumologie par exemple, deux à trois missions de consultations par an, voire de gestes médicaux d'une dizaine de jours, seront assurés, de même que d'éventuelles interventions plus lourdes si besoin. Par ailleurs, les patients devant être pris en charge pour des spécialités de recours ou de référence (neurochirurgie, chirurgie cardiaque...) seront désormais orientés vers le CHU de Rennes. Le système de santé canadien ayant des tarifs très supérieurs à ceux d'une hospitalisation en métropole (y compris déplacement du patient et de son accompagnant), cette coopération permettra également de réduire le coût de ces transferts. En revanche, les évacuations sanitaires d'urgence continueront d'être assurées vers les centres hospitaliers canadiens.

La télémédecine, que ce soit sous forme de téléconsultation ou téléexpertise, est également un des axes forts de cette convention cadre. Dépistage et prise en charge des AVC, consultation mémoire en gériatrie... ce qui est déjà en place aujourd'hui entre le CHU de Rennes et d'autres centres hospitaliers bretons sera également possible progressivement avec le CH Dunan.

Les professionnels seront également bénéficiaires de ce partenariat puisque les médecins et soignants du CH Dunan bénéficieront de stages d'immersion et de formation dans les services du CHU.

Enfin, le CHU de Rennes apportera un appui administratif et logistique au CH Dunan, notamment en matière de gestion des ressources humaines et de démarche qualité - gestion des risques.

Déjà engagée, la coopération va se développer progressivement en commençant prioritairement par les activités de pneumologie, gériatrie, ophtalmologie, ainsi que les soins palliatifs et les explorations fonctionnelles respiratoires. Le champ des spécialités sera étendu au fur et à mesure selon les besoins du CH Dunan.

### **Offrir aux patients de l'archipel une cohérence et une qualité de soins équivalentes à la métropole**

Ce partenariat permet d'offrir une meilleure réponse aux besoins de santé des habitants de Saint Pierre et Miquelon en garantissant un accès aux soins pour l'offre de soins de proximité comme de recours, et la qualité et la sécurité des soins grâce au dispositif de formation et d'accompagnement des professionnels. Le lien privilégié avec un établissement référent tel que le CHU de Rennes est un facteur de confiance et de pérennité pour les patients, très important dans un contexte insulaire.

Cette coopération reflète l'ouverture et le dynamisme des équipes du CHU, valorisant ses activités et ses expertises hospitalo-universitaires par le partage de compétences entre professionnels, pour le plus grand bénéfice des patients.